La France sous l'occupation allemande et le régime de Vichy 1940-1944

L'invasion allemande de la France

La Seconde Guerre mondiale débute le 1er septembre 1939 avec l'invasion allemande de la Pologne. Deux jours plus tard, la France et la Grande-Bretagne, alliées de la Pologne, déclarent la guerre à l'Allemagne. Après la capitulation de la Pologne, l'armée allemande passe au front ouest. Des troupes allemandes et françaises sont stationnées le long des frontières sans combattre. Cette situation menaçante, appelée en France « drôle de guerre », dure neuf mois. À partir du 10 mai 1940, l'Allemagne envahit le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, puis la France. L'armée française n'arrive pas à repousser l'ennemi. La défaite militaire provoque une grave crise politique en France. En seulement six semaines, 60 000 soldats français meurent et environ 2 millions sont faits prisonniers par les Allemands. Devant l'avancée de l'armée allemande, des millions de civils fuient vers le sud.

L'armistice et la partition de la France

Dans ces circonstances, la France signe un armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940. Les conditions imposées à la France sont terribles. Le pays est divisé en deux zones : le nord et la côte atlantique sont sous occupation allemande. L'autre moitié du pays est sous l'autorité du nouveau gouvernement français du maréchal Philippe Pétain. Les régions d'Alsace et de Moselle dans l'est de la France sont annexées par l'Allemagne. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont rattachés à l'administration militaire allemande de la Belgique et du Nord de la France, qui siège à Bruxelles.

La politique d'occupation nazie en zone nord

Le régime d'occupation des nazis en zone nord instaure des mesures arbitraires, de terreur et d'exploitation économique. Un général allemand, le « Militärbefehlshaber Frankreich » (Commandant militaire en France), dirige depuis Paris l'administration militaire allemande. Dans les administrations municipales et communales, des Françaises et Français travaillent sous les ordres et sous le contrôle de l'occupant. L'objectif de l'occupation est l'exploitation des ressources de la France au profit de l'économie de guerre allemande. Des produits agricoles et industriels sont livrés en masse à l'Allemagne. Dès le début de l'occupation, les Allemands étendent leur politique raciste et antisémite à la France occupée. Au printemps 1942, ils commencent à déporter des personnes juives de la zone occupée vers les centres de mise à mort nazis. Les personnes roms sont persécutées et chassées de la zone nord.

Avec l'occupation, commence la résistance. Elle est réprimée dans la terreur et la violence extrême. Au cours de la guerre, l'occupant allemand emprisonne et assassine, en France, des milliers de membres de la Résistance. Beaucoup se font déporter dans des camps de concentration, prisons et autres lieux en Allemagne et n'y survivent pas.

Le régime de Vichy et la collaboration dans la zone non occupée

Dans la moitié sud de la France, le maréchal Philippe Pétain, chef de l'État Français, et son adjoint Pierre Laval dirigent un gouvernement français indépendant. Il siège à Vichy. Pétain est admiré par beaucoup pour ses exploits militaires de la Première Guerre mondiale. Il profite de la crise politique qui suit l'invasion allemande pour devenir chef de l'État français, abolir la démocratie et instaurer un régime autoritaire dans la zone dite « libre ». La devise « Liberté, Égalité, Fraternité », en vigueur depuis la Révolution française, est remplacée par « Travail, Famille, Patrie ».

1

Pétain et son gouvernement mènent une politique nationaliste, conservatrice, antijuive et raciste contre les personnes roms. Ils aboutit rapidement à une collaboration officielle de l'État français avec l'occupant allemand. Dès l'automne 1940, le régime de Vichy promulgue les lois antisémites sur le « statut des Juifs ». Elles permettent par exemple l'internement des personnes juives étrangères dans des camps. À partir de l'été 1942, le régime de Vichy déporte des personnes juives depuis le sud de la France vers les centres de mise à mort nazis. Les personnes roms sont internées dans des camps.

Comme en zone nord, des groupes de résistance contre l'occupation allemande se créent. Ils s'en prennent de plus en plus souvent à la collaboration du régime de Vichy avec l'occupant allemand. Toute résistance est combattue par la police française du régime de Vichy.

L'occupation nazie de la France entière à partir de fin 1942

En novembre 1942, les troupes allemandes occupent également le sud de la France. Les mesures imposées par l'occupant allemand et sa violence affectent l'ensemble de la population. Le régime de Vichy du maréchal Pétain reste en place sous l'occupation, mais perd du pouvoir. Désormais, les organes de la terreur nazie - la « Gestapo », la « Sicherheitspolizei » (police de sûreté) et le « Sicherheitsdienst » (service de renseignement) de la SS - poursuivent également les groupes résistants du sud de la France et intensifient la persécution des personnes juives et roms. Ils sont aidés par le régime de Vichy et sa milice, créée en 1943. Jusqu'en 1944, environ 76 000 personnes juives sont déportées de France vers les centres de mise à mort. Très peu survivent.

Travail forcé et Service du Travail Obligatoire (S.T.O.)

L'Allemagne nazie réquisitionne de plus en plus de main-d'œuvre civile pour son économie de guerre. Au total, environ 650 000 personnes sont envoyées de France au travail forcé en Allemagne. À partir de février 1943, le régime de Vichy impose aux hommes, puis aux femmes, par tranche d'âge, le « Service du Travail Obligatoire » en Allemagne. Des milliers de jeunes gens s'y refusent. Beaucoup de réfractaires se cachent dans les forêts et « prennent le maquis ».

L'occupant allemand réprime la Résistance avec une violence toujours plus grande. Il commet de plus en plus d'actes de vengeance. Des hommes, des femmes et des enfants se font tuer arbitrairement lors de fusillades ou d'autres massacres.

La fin de la guerre

La libération de la France débute avec le débarquement des forces alliées britanniques et américaines en Normandie le 6 juin 1944. Les groupes de résistance y contribuent en participant aux combats et en sabotant les troupes d'occupation allemandes.

Paris est libéré le 25 août 1944. Un gouvernement provisoire dirigé par Charles de Gaulle est installé.

Texte : Julia Albert, Dr. Christine Müller-Botsch, Suivi éditorial : Julia Albert, Isabelle Doré-Rivé, Gabriella Girel, Héloïse Levecque, Prof. Dr. Frieder Meyer-Krahmer, Dr. Christine Müller-Botsch, Anne Schindler, Sabine Sieg, Marie-Liesse Zambeaux, Transcription : Sémil Berg, Mise en page : Braun Engels Gestaltung, Ulm © 2024 Gedenkstätte Deutscher Widerstand



Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables. Numéro de projet : 101051075



Sauf indication contraire, le contenu de cette dokument est soumis à la licence suivante : CC BY-NC-ND 4.0. Informations sur les conditions d'utilisation et de traitement : https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/
Tous les droits sur les photos et le matériel restent la propriété de leurs détenteurs de droits.